



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

Mercredi 25 novembre 2015

DECISIONS

Jean-Jacques CRENCA (S.U. AGEN LOT-ET-GARONNE) : A la suite du rapport des arbitres n°4 et n°5 de la rencontre Section Paloise Béarn Pyrénées / S.U. Agen Lot-et-Garonne du 7 novembre 2015, comptant pour la 8^{ème} journée de TOP 14, la Commission de discipline et des règlements a prononcé une interdiction d'accès au banc de touche et au vestiaire d'arbitres à l'encontre de Monsieur Jean-Jacques CRENCA pour **3 semaines** au motif de « *Incorrection vis-à-vis d'un officiel de match* ».

Monsieur Jean-Jacques CRENCA pourra donc à nouveau accéder au banc de touche et au vestiaire d'arbitres à compter du 11 décembre 2015.

La Commission de discipline et des règlements a également prononcé **un blâme** à l'encontre du S.U. Agen Lot-et-Garonne pour « *Non-respect de l'article 65 des règlements généraux de la LNR* ».

Bastien DEDIEU (SPORTING CLUB ALBIGEOIS) : A la suite de son exclusion définitive lors de la rencontre U.S. Montalbanaise / Sporting Club Albigeois du 13 novembre 2015, comptant pour la 9^{ème} journée de PRO D2, M. Bastien DEDIEU est suspendu pour **1 match** pour « *Nervosité* ».

M. Bastien DEDIEU sera donc suspendu pour la prochaine rencontre de PRO D2 disputée par le Sporting Club Albigeois.

Bertrand GUIRY (BIARRITZ OLYMPIQUE PAYS BASQUE) : A la suite de son exclusion définitive lors de la rencontre Biarritz Olympique Pays Basque / R.C. Narbonne Méditerranée du 13 novembre 2015, comptant pour la 9^{ème} journée de PRO D2, M. Bertrand GUIRY est suspendu pour **2 semaines** pour « *Frapper un adversaire avec le poing* ».

Compte tenu du calendrier des rencontres disputées par M. Bertrand GUIRY avec le Biarritz Olympique Pays Basque et afin que la sanction ne soit pas purgée pendant une période sans match, la suspension de 2 semaines s'étendra jusqu'au 4 décembre 2015 inclus.

M. Bertrand GUIRY sera donc requalifié à compter du 5 décembre 2015.

.../...

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON
T +33 (0) 1 55 07 87 51
emmanuelle.varron@lnr.fr





LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

David PENALVA (R.C. NARBONNE MEDITERRANEE) : A la suite de son exclusion définitive lors de la rencontre Biarritz Olympique Pays Basque / R.C. Narbonne Méditerranée du 13 novembre 2015, comptant pour la 9^{ème} journée de PRO D2, M. David PENALVA est suspendu pour **3 semaines** pour « *Frapper un adversaire avec le poing* ».

Compte tenu du calendrier des rencontres disputées par David PENALVA avec le R.C. Narbonne Méditerranée et afin que la sanction ne soit pas purgée pendant une période sans match, la suspension de 3 semaines s'étendra jusqu'au 13 décembre 2015 inclus.

M. David PENALVA sera donc requalifié à compter du 14 décembre 2015.

U.S. DAX RUGBY LANDES : La Commission de discipline et des règlements a prononcé à l'encontre de l'U.S. Dax Rugby Landes **un avertissement** pour « *Non-respect des modalités de mise en œuvre de l'enquête épidémiologique* » lors de la saison 2014/2015.

Tariel RATIANIDZE (R.C. NARBONNE MEDITERRANEE) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres, R.C. Narbonne Méditerranée / C.S. Bourgoin Jallieu Rugby du 4 septembre 2015, comptant pour la 3^{ème} journée de PRO D2, R.C. Narbonne Méditerranée / Stade Aurillacois Cantal-Auvergne du 16 octobre 2015, comptant pour la 5^{ème} journée de PRO D2, Biarritz Olympique Pays Basque / R.C. Narbonne Méditerranée du 13 novembre 2015, comptant pour la 9^{ème} journée de PRO D2, Monsieur Tariel RATIANIDZE est suspendu pour **un match** pour « *Cumul de trois cartons jaunes* ».

Monsieur Tariel RATIANIDZE sera suspendu pour la prochaine rencontre de PRO D2 disputée par le R.C. Narbonne Méditerranée.

Jérôme SCHUSTER (TARBES PYRENEES RUGBY) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres, Tarbes Pyrénées Rugby / Provence Rugby du 4 septembre 2015, comptant pour la 3^{ème} journée de PRO D2, U.S. Montalbanaise / Tarbes Pyrénées Rugby du 30 octobre 2015, comptant pour la 7^{ème} journée de PRO D2, Tarbes Pyrénées Rugby / U.S.A. Perpignan du 13 novembre 2015, comptant pour la 9^{ème} journée de PRO D2, Monsieur Jérôme SCHUSTER est suspendu pour **un match** pour « *Cumul de trois cartons jaunes* ».

Monsieur Jérôme SCHUSTER sera suspendu pour la prochaine rencontre de PRO D2 disputée par le Tarbes Pyrénées Rugby.

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON
T +33 (0) 1 55 07 87 51
emmanuelle.varron@lnr.fr

